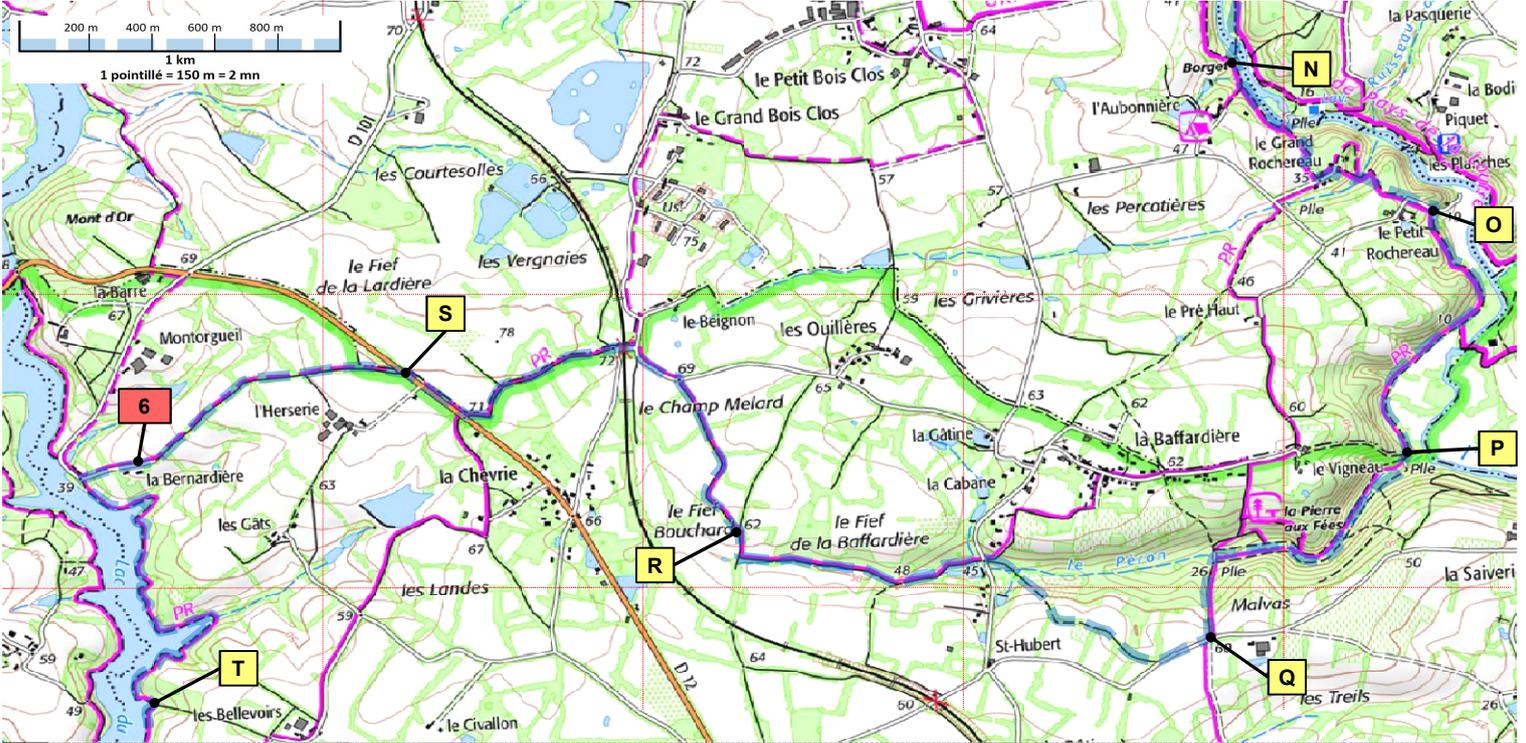
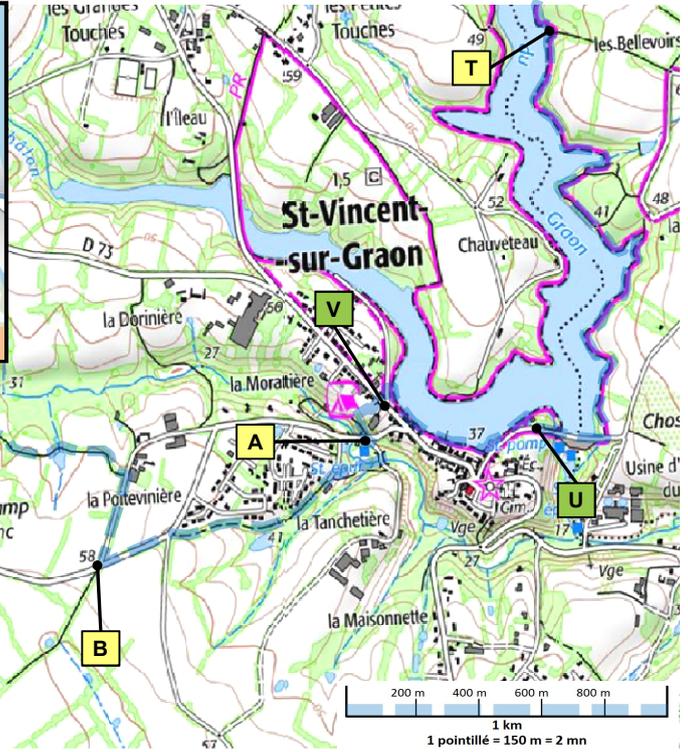
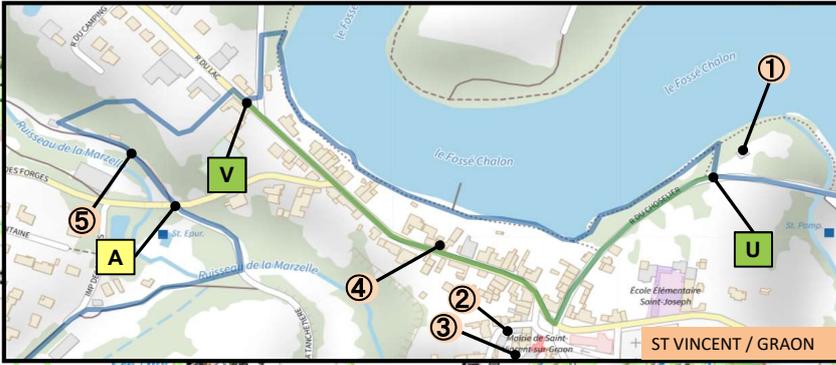


<b>J</b>	47,9	Calvaire	route	→	prends la route vers la gauche	180
		<b>La Maison Blanche</b>	+	→	tourne à droite dans le grand chemin malgré un X	230
			T	↑		530
<b>K</b>	48,8	chemin	→	↑	prends un grand chemin vers la gauche	1160
			→	↑	continue sur le grand chemin	660
		hangars à gauche	route	↑	continue en face sur la route (panneau STOP à 150 m )	180
		STOP	rue	↑	prends la route ( D50 ) vers la gauche	120
		<b>ATTENTION</b>	petite route	↑	50 m avant <b>Le Tablier</b> tourne à droite dans la petite route (maison n°106 à l'angle, La Greffelière )	210
		hors circuit, à 200 m		↑	dans Le Tablier, près de l'église: WC, eau, bon abri 6-8 personnes	
		fin de route		↑	continue en face sur un petit sentier	90
		sentier		↑	prends le sentier transversal vers la droite	20
<b>5</b>	51,3	rue	→	↑	<b>CONTRÔLE n° 5/ven 17:02/sam 02:48 / 304 (PETIT Richard)</b> en bas à gauche d'un bloc de 6 boîtes à lettres	
		rue	→	↑	prends la rue vers la gauche. Au 1er carrefour, continue tout droit pour traverser le hameau	150
			→	↑	la rue devient chemin. Continue toujours tout droit sur ce chemin (plusieurs carrefours successifs)	560
		avec poteau balisé		↑	encore un peu en face	40
<b>L</b>	52,0	GR364 Bournezeau	→	↑	<b>ATTENTION</b> tourne à gauche dans le chemin aussi marqué avec <b>Les pas de pierres</b>	210
		1ères maisons	→	↑	tourne à droite dans un petit passage qui rejoint un sentier marqué par	460
		sentier	→	↑	tout droit	620
		chemin	→	↑	prend le grand chemin vers la droite	80
		passerelle	→	↑	continue dans le sentier en face	330
		sentier	→	↑	à la sortie d'une courbe, continue en face sur <b>GRP de La Loutre</b> (ne pas suivre le GR 364)	130
<b>M</b>	53,9	sentier	→	↑	prends le sentier vers la droite. On va traverser les ruines de Ripaud	200
		Ripaud maison abandonnée	→	↑	au poteau "Poste de Secours n° 2", le sentier oblique vers la gauche	270
		sentier	→	↑	à la fin d'une courbe, prends le sentier vers la droite	590
			→	↑	le sentier se divise en plusieurs traces. Prends celle que tu veux sans t'écarter de la rivière	
		à ta droite: chaussée+passerelle	→	↑	<b>ATTENTION</b> oblique à droite pour franchir la rivière sur une chaussée suivie d'une passerelle. <b>DANGER</b> (la nuit)	80
<b>N</b>	55,0	après la passerelle Borget	→	↑	après la ruine (Moulin Borget), tourne dans le sentier à gauche ( )	110



<b>N</b>	55,0	après la passerelle Borget	←	après la ruine (Moulin Borget), tourne dans le sentier à gauche (  )	110
		passerelle	↑	tout droit	150
		panneau <b>risque de chute</b>	↑	continue en face sans prendre la passerelle	60
		Le Grand Rochereau	←	monte le talus en face puis un peu à gauche toujours en suivant  . Montée très raide sur un étroit sentier creux	220
		aussitôt	←	tourne à gauche sur la petite route	50
		Le Petit Rochereau	↑	reprends un sentier à droite. Descente raide vers un ruisseau. <b>DANGER</b> (la nuit)	260
		(hors circuit)	↑	continue sur le chemin en face; longe la clôture sans tourner à gauche	90
			↑	à 50m à gauche, belvédère remarquable sur la vallée de l'Yon	
<b>O</b>	55,9	1er chemin à droite	↑	descends (raide) dans le chemin de droite (  )	210
		sentier	↑		280
			↑	continue tout droit malgré le 	530
<b>P</b>	57,0	passerelle à gauche	←	ne monte pas le sentier principal à droite mais redescends en face vers une passerelle	50
			←	prends la passerelle à gauche. Après la passerelle, le chemin fait une courbe à droite	130
			↑	continue tout droit le long du ruisseau	210
		passerelle	↑	le sentier rejoint un chemin plus important que tu prends vers la droite (ruisseau toujours à ta droite)	190
		chemin	↑	toujours en face	270
		route	←	monte le chemin vers la gauche, à l'opposé de la passerelle	280
<b>Q</b>	58,1	route	→	prends la route vers la droite	170
			↗	prends le chemin légèrement vers la droite	690
		rue Clos des Vignes	↑	traverse la route et prends le chemin qui descend dans le bois en face (  )	310
		sentier	↑	continue en face sur le grand chemin	470
		sentier	→	suis le grand chemin vers la droite	100
<b>R</b>	59,8	aussitôt	↖	prends le chemin de gauche	600
		route	←	prends la route vers la gauche (  )	190
		passage à niveau	←	tourne à gauche sur la route qui traverse la voie ferrée	60
		après le pass. à niveau	↑	prends le chemin presque en face ("circuit de la Pierres aux Fées")	560
		route	↗	prends la grand route vers la droite (ne pas suivre le balisage jaune)	240
<b>S</b>	61,5	chemin	↖	ne prends pas la route privée de <b>L'Herserie</b> mais, plus loin, tourne dans un chemin à gauche	310
		sentier	↑	tout droit	630
<b>6</b>	62,4	La Bernardière 1ère maison	↑	<b>CONTRÔLE n° 6/ven 18:54/sam 06:47 /  278 Herbreteau-Gauvrit</b>	180
		La Bernardière	←	dans une courbe de la route, prends le sentier à gauche ( le sentier longe le lac sur 3,8 km)	390
		sentier	↗	continue à longer le lac	580
		anse du lac		passerelle	480
<b>T</b>	64,1	grand chemin	↗	continue à longer le lac	520



<b>T</b>	64,1	grand chemin	↗	continue à longer le lac	520
		ch. de La Renardière	↗	reste le long du lac et monte un talus; en haut, on trouve un sentier plus large qu'on prend vers la droite	90
		grand chemin	↗	prends le grand chemin vers la droite	240
		sentier	→	<b>ATTENTION</b> dans une courbe du chemin (  ), prends un étroit sentier à droite	170
		sentier	↗	continue à longer le lac	750
		route	→	prends la route vers la droite pour franchir le barrage du Graon	260
		espace de loisirs		toilettes, eau,  abri possible 4/5 personnes. Bon bivouac	
<b>U</b>	66,1	espace de loisirs	↘	quitte la route, descends sur le sentier à droite. Détour autorisé par le centre-bourg; commerces  ,  et	30
		lac	←	après la table de pique-nique, prends le sentier vers la gauche pour longer le lac qui doit être à ta droite	170
		sentier	↗	continue à droite le long du lac	390
		escalier de parpaings à gauche	←	<b>ATTENTION</b> (vieux petit cabanon dans le coteau à gauche) Monte à gauche le petit escalier jusqu'à une route très proche	30
		route	←	prends la route vers la gauche	60
<b>V</b>	66,8	grand rue	↗	fais 10-15 mètres à droite en traversant la large rue	40
		salle de La Marzelle	←	avant la salle, prends le passage à gauche, passe devant le panneau mauve et rejoins les mobil homes	50
		arrivé au mobil-homes	→	tourne à droite entre les 2 rangées de mobil-homes	60
		en face mobil-home "DAHLIA"	←	prends le chemin un peu à gauche et cherche, encore à gauche, un escalier qui descend le coteau	70
		en bas de l'escalier	←	tourne à gauche	60
		accueil du camping ATTEEPEEK		Douche possible (3 €) aux heures d'ouverture de l'accueil	
		accueil du camping	↑	repars vers la sortie du camping	80
<b>A</b>	67,1	grand route <b>DANGER</b>	↑	coupe la grand route et prends en face l'  impasse de La Tanchetière	100
		juste après un petit pont	→	prends un bon chemin à droite	150
		rue	↗	prends la rue à gauche. Elle devient vite chemin	220
		sentier	↑		340
		route	↑	prends la route en face. Marche sur le bas-côté droit	240
<b>B</b>	68,2	route	→	tourne à droite sur la 1ère route	250
		en face un bâtiment en tôles	←	tourne à gauche dans le chemin	920
			↖	rejoins la route presque en face (maison blanche, poteau avec transformateur)	90
		La Paynière		abris écoliers 2-3 pers.	
		La Paynière	↑	continue en face (légèrement à droite)	190
		route	↑	monte en face (  10t ). Suis cette route jusqu'à la boîte à lettres  n°4	100
		route de La Viverie	↑	continue en face	160
<b>C</b>	69,9	en face la  n°4	←	tourne à gauche dans le large chemin	1060
<b>D</b>	70,9	St-Jean des Cosses	↑	continue en face sur la route	20

